



TERMES DE REFERENCE

**EVALUATION FINALE DU PROJET D'INTEGRATION DE LA REDUCTION
DES EMISSIONS DES GAZ A EFFET DE SERRE DANS LE PROGRAMME
RURAL D'ACCES AUX SERVICES ENERGETIQUES DU (PRASE-FEM) AU
NIGER**

AOUT 2016

INTRODUCTION

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Les présents termes de référence (TDR) énoncent les attentes d'une évaluation finale (TE) du projet d'intégration de la réduction des émissions des gaz à effet de serre dans le Programme Rural d'Accès aux Services Energétiques du (PRASE-FEM) au Niger (PIMS 4119).

Les éléments essentiels du projet à évaluer sont les suivants :

TABLEAU DE RESUME DU PROJET

Titre du projet :	Intégration de la réduction des émissions des gaz à effet de serre dans le Programme Rural d'Accès aux Services Energétiques du Niger (PRASE-FEM) au Niger			
ID de projet du FEM :	3796		<i>à l'approbation (en millions USD)</i>	<i>à l'achèvement (en millions USD)</i>
ID de projet du PNUD :	PIMS 4119 (Atlas id 00078086)	Financement du FEM :	1 768 182	
Pays :	Niger	Financement de l'agence d'exécution/agence de réalisation :	200 000	
Région :	Nationale et Maradi	Gouvernement :	0	0
Domaine focal :	Energie	Autre (Commission Européenne (Facilité Energie et Eco-Act) :	3 500 000	
Objectifs FA, (OP/SP) :	CC-3 CC-4	Cofinancement total : PNUD et autres	3 700 000	
Agent d'exécution :	PNUD	Coût total du projet :	5 468 182	
Autres partenaires participant au projet :	Ministère de l'Energie et du Pétrole	Signature du DP (Date de début du projet) :		26/06/2012
		Date de clôture (opérationnelle) :	Proposé : 30/11/2016	Réel : 31/12/2016 (expected)

OBJECTIF ET PORTÉE

Le projet a été conçu pour promouvoir des solutions à faible émission de carbone afin d'améliorer aussi bien l'accès à l'énergie que l'accès aux services énergétiques modernes. Ses cibles-bénéficiaires sont : le ministère en charge de l'Energie (pour les aspects institutionnels) ainsi que les populations de la Commune rurale de Safo (**Région de Maradi, Département de Madarounfa**), les acteurs/décideurs étatiques et communaux et le secteur privé.

Il comprend six composantes : 1) - Renforcement des capacités institutionnelles en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre du programme national d'accès aux services énergétiques modernes ; 2) - Réduction d'émission de GES dans la fourniture des services énergétiques aux infrastructures collectives

décentralisées (santé, éducation, eau, etc.) ; 3) - Réduction d'émission de GES dans la fourniture des services énergétiques aux infrastructures productives (agriculture, plates forme multifonctionnelles) ; 4) - Réduction d'émission de GES dans la fourniture des services énergétiques domestiques ; 5) - Capitalisation et consolidation de la capacité et des acquis des acteurs en matière d'émission de GES ; et 6) Gestion du projet.

Suite à une recommandation de l'évaluation à mi-parcours conduite en août 2015, la composante 4 du projet a été supprimée, étant entendu qu'elle était prise en compte par le projet PASE-Safo (financement Union Européenne) qui cofinance le projet PRASE-FEM.

Les résultats suivants sont annexés à chaque composante du projet :

Résultat 1.1 – Le personnel des institutions pertinentes aux niveaux national, régional et communautaire est formé et rendu opérationnel en matière de conception, de planification et d'implémentation de programmes d'accès à l'énergie en milieu rurale

Résultat 1.2 - Un cadre stratégique national d'appui et de hiérarchisation des technologies et pratiques à faible émission de carbone est mis au point et approuvé

Résultat 1.3 - Les Opérateurs de Services Délégés (OSD) sont sélectionnés et rendus opérationnels

Résultat 2.1: Investissements des Opérateurs de Services Délégés pour la production d'énergie et des projets d'utilisation à bon rendement énergétique

Résultat 2.2: Des outils de prise de décision sont conçus pour les investissements dans les technologies à faible émission de carbone

Résultat 3.1: Les Opérateurs de Services Délégés investissent dans les services de productions

Résultat 3.2: Les tests de carburants propres sur les plateformes multifonctionnelles sont effectués

Résultat 4.1: Cadre d'élimination des fourneaux traditionnels

Résultat 4.2: Dispositifs/appareils efficaces en énergie recommandés aux ménages ruraux

Résultat 5.1: Les leçons apprises sur l'accès à l'énergie et l'accès aux services énergétiques en milieu rural sont documentées et analysées

Résultat 5.2 : Les décideurs publics au niveau gouvernemental national et local sont capables de prendre des décisions sur les questions techniques et technologiques liées à l'accès à l'énergie et l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales

Résultat 5.3: Des OSD techniquement compétents sont capables de concevoir, installer, entretenir et promouvoir des solutions énergétiques propres et efficaces

L'évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l'indique les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM.

Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD. **L'évaluation devra également identifier les acquis du projet à consolider et à capitaliser dans la perspective de la mise à l'échelle de l'expérience du projet PRASE-FEM (acquis à prendre en compte dans l'élaboration d'un programme d'ASE au niveau national).**

APPROCHE ET METHODE D'EVALUATION

Une approche et une méthode globales¹ pour la réalisation des évaluations finales de projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM se sont développées au fil du temps. L'évaluateur doit articuler les efforts d'évaluation autour des critères de **pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact**, comme défini et expliqué dans les directives du PNUD pour la réalisation des évaluations finales des projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM. Une série de questions couvrant chacun de ces critères ont été rédigées et sont incluses dans ces termes de référence (remplir l'[Annexe C](#)) des termes de référence. L'évaluateur doit modifier, remplir et soumettre ce tableau dans le cadre d'un rapport initial d'évaluation et le joindre au rapport final en annexe.

L'évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles. L'évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le point focal opérationnel du FEM, le bureau de pays du PNUD, l'équipe chargée du projet PRASE-FEM, le conseiller technique (RTA) du PNUD-FEM basé à Addis Abéba (Ethiopie) et les principales parties prenantes. L'évaluateur devrait effectuer une mission sur le terrain dans la région de Maradi, au niveau des sites du projet situés dans la commune rurale de Safo. Les entretiens auront lieu au minimum avec les organisations et les particuliers suivants :

- La représentation du PNUD à Niamey (Management, unité résilience, Oversight&management),
- La Direction des Energies Renouvelables et Energies Domestiques (DERED)
- L'unité de gestion du projet PRASE-FEM Niamey
- L'unité de gestion de projet PASE-Safo
- Les autorités régionales communales de la zone d'intervention du projet (Maire de Safo)
- La communauté bénéficiaire du projet (population locale, les OSD, les centres de santé et écoles bénéficiaires)
- Les directions départementales de l'agriculture, de l'hydraulique et du génie rural
- Les ONGs impliquées dans le renforcement des capacités.

L'évaluateur passera en revue toutes les sources pertinentes d'information, telles que le descriptif de projet, les rapports de projet, notamment le RAP/RMP et les autres rapports, les révisions budgétaires du projet, l'examen à mi-parcours, les rapports sur l'état d'avancement, les outils de suivi du domaine focal du FEM, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l'évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits. Une liste des documents que l'équipe chargée du projet fournira à l'évaluateur aux fins d'examen est jointe à l'[annexe B](#) des présents termes de référence.

CRITERES D'EVALUATION ET NOTATIONS

Une évaluation de la performance du projet, basée sur les attentes énoncées dans le cadre logique/cadre de résultats du projet (voir [annexe A](#)) qui offre des indicateurs de performance et d'impact dans le cadre de la mise en œuvre du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants, sera réalisée. L'évaluation portera au moins sur les critères de **pertinence, efficacité, efficience et durabilité**. Des notations doivent être fournies par rapport aux critères de performance suivants. Le tableau rempli doit être joint au résumé d'évaluation. Les échelles de notation obligatoires sont inclus dans l'[annexe D](#).

Notes d'évaluation :

¹ Pour de plus amples informations sur les méthodes, lire le chapitre 7 du [Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement](#), à la page 163

1 Suivi et évaluation	Notation	2 Agence d'exécution/agence de réalisation	Notation
Conception du suivi et de l'évaluation à l'entrée		Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation		Qualité de l'exécution : agence d'exécution	
Qualité globale du suivi et de l'évaluation		Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	
3 Évaluation des résultats	de l'agence d'exécution/agence de réalisation :	4 Durabilité	de l'agence d'exécution/agence de réalisation :
Pertinence		Ressources financières :	
Efficacité		Sociopolitique :	
Efficiences		Cadre institutionnel et gouvernance :	
Note globale de la réalisation du projet		Environnemental :	
		Probabilité globale de la durabilité :	

FINANCEMENT/COFINANCEMENT DU PROJET

L'évaluation portera sur les principaux aspects financiers du projet, notamment la part de cofinancement prévue et réalisée. Les données sur les coûts et le financement du projet seront nécessaires, y compris les dépenses annuelles. Les écarts entre les dépenses prévues et réelles devront être évalués et expliqués. Les résultats des audits financiers récents disponibles doivent être pris en compte. Les évaluateurs bénéficieront de l'intervention du bureau de pays (BP) et de l'équipe de projet dans leur quête de données financières pour compléter le tableau de cofinancement ci-dessous, qui sera inclus dans le rapport d'évaluation finale.

Cofinancement (type/source)	Propre financement du PNUD (en millions USD)		Gouvernement (en millions USD)		Organisme partenaire (en millions USD)		Total (en millions USD)	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
Subventions								
Prêts/concessions								
• Soutien en nature								
• Autre								
Totaux								

INTÉGRATION

Les projets financés par le PNUD et soutenus par le PNUD sont des éléments clés du programme de pays du PNUD, ainsi que des programmes régionaux et mondiaux. L'évaluation portera sur la mesure dans laquelle le projet a été

intégré avec succès dans les priorités du PNUD, y compris l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, la prévention des catastrophes naturelles et le relèvement après celles-ci et la problématique hommes-femmes.

IMPACT

Les évaluateurs apprécieront dans quelle mesure le projet atteint des impacts ou progresse vers la réalisation de ceux-ci. Parmi les principales conclusions des évaluations doit figurer ce qui suit : le projet a-t-il démontré: a) des progrès vérifiables dans l'état écologique, b) des réductions vérifiables de stress sur les systèmes écologiques, ou c) des progrès notables vers ces réductions d'impact. ²

CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS

Le rapport d'évaluation doit inclure un chapitre proposant un ensemble de conclusions, de recommandations et d'enseignements.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

La responsabilité principale de la gestion de cette évaluation revient au bureau de pays du PNUD au Niger. Le bureau de pays du PNUD contactera les évaluateurs en vue de garantir le versement en temps opportun des indemnités journalières à l'équipe d'évaluation et de finaliser les modalités de voyage de celle-ci dans le pays. L'équipe de projet sera chargée d'assurer la liaison avec l'équipe d'évaluateurs afin d'organiser des entretiens avec les parties prenantes et des visites sur le terrain, ainsi que la coordination avec le gouvernement, etc.

CALENDRIER D'EVALUATION

L'évaluation durera au total 21 jours selon le plan indicatif suivant :

Activité	Durée	Date indicative d'achèvement
Préparation	02 jours	<i>Date:</i> 07 au 08 novembre 2016
Mission d'évaluation (terrain et entretiens à Niamey et restitution)	12 jours	<i>Date:</i> 08 au 19 novembre 2016
Projet de rapport d'évaluation	05 jours	<i>Date:</i> 19 au 23 novembre 2016
Rapport final	02 jours	<i>Date:</i> 2 semaines après réception et intégration des commentaires des différentes parties

PRODUITS LIVRABLES EN VERTU DE L'EVALUATION

Les éléments suivants sont attendus de l'équipe d'évaluation :

Produits livrables	Table des matières	Durée	Responsabilités

² Un outil utile pour mesurer les progrès par rapport aux impacts est la méthode ROTI (Review of Outcomes to Impacts) mise au point par le Bureau de l'évaluation du FEM : [ROTI Handbook 2009](#)

Rapport initial	L'évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode	Au plus tard deux semaines avant la mission d'évaluation.	L'évaluateur envoie au BP du PNUD
Présentation	Conclusions initiales	Fin de la mission d'évaluation	À la direction du projet, BP du PNUD
Projet de rapport final	Rapport complet, (selon le modèle joint) avec les annexes	Dans un délai de trois semaines suivant la mission d'évaluation	Envoyé au BP, examiné par le CTR, le service de coordination du programme et les PFO du FEM
Rapport final*	Rapport révisé	Dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet	Envoyé au BP aux fins de téléchargement sur le site du CGELE du PNUD.

*Lors de la présentation du rapport final d'évaluation, l'évaluateur est également tenu de fournir une « piste d'audit », expliquant en détail la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été traités dans ledit rapport.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe d'évaluation sera composée de deux (2) *évaluateurs* : un *international chef d'équipe* et un *national*. Les consultants doivent disposer d'une expérience antérieure dans l'évaluation de projets similaires. Une expérience des projets financés par le FEM est un avantage. Le consultant international est responsable de la finalisation du rapport d'évaluation. Les évaluateurs sélectionnés ne doivent pas avoir participé à la préparation ou à la mise en œuvre du projet et ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

Les membres de l'équipe doivent posséder les qualifications suivantes :

- 10 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente
- une connaissance du PNUD et du FEM ;
- une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats ;
- des connaissances techniques dans les domaines focaux ciblés ; et
- Expérience dans la collaboration avec le GEF ou les évaluations des projets financés par le PNUD/GEF ;
- Expérience professionnelle en Afrique ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans des secteurs techniques pertinents ;
- Compréhension avérée des questions liées au genre et expérience dans l'évaluation et l'analyse tenant compte du genre ;
- Excellente aptitude à la communication (Français et anglais);
- Compétences avérées en matière d'analyse.
- Expérience dans l'évaluation/la révision de projet dans le système des Nations Unies sera un atout

CODE DE DEONTOLOGIE DE L'EVALUATEUR

Les consultants en évaluation sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées et doivent signer un code de conduite (voir Annexe E) à l'acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont menées en conformité avec les principes énoncés dans les [« Directives éthiques de l'UNEG pour les évaluations »](#)

MODALITES DE PAIEMENT ET SPECIFICATIONS

%	Étape
10 %	À la signature du contrat
40 %	Suite à la présentation et l'approbation du 1ER projet de rapport d'évaluation finale
50 %	Suite à la présentation et l'approbation (par le BP et le CTR du PNUD) du rapport d'évaluation finale définitif

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Les candidats sont invités à postuler en ligne (https://jobs.undp.org/cj_view_jobs.cfm) au plus tard le 05 octobre 2016. Les consultants individuels sont invités à envoyer leur candidature, ainsi que leur curriculum vitae pour ces postes. La candidature doit comprendre un curriculum vitae à jour et complet en français, ainsi que l'adresse électronique et le numéro de téléphone du candidat. Les candidats présélectionnés seront invités à présenter une offre indiquant le coût total de la mission (y compris les frais quotidiens, les indemnités quotidiennes et les frais de déplacement).

Le PNUD applique un processus de sélection équitable et transparent qui tient compte des compétences et des aptitudes des candidats, ainsi que de leurs propositions financières. Les femmes qualifiées et les membres des minorités sociales sont invités à postuler.

ANNEXE A : CADRE LOGIQUE DU PROJET (INITIAL DU PRODOC)

Stratégie	Indicateurs objectivement vérifiables			Moyens de vérification	Hypothèses critiques
	Indicateur	Situation de référence (début du projet)	Cible		
But: Réduction des émissions de CO2 du Niger liées à l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> ○ Montant cumulé des émissions de GES provenant des GES du PRASE d'ici la fin du projet (EOP), kt 	○ 0	○ 8	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapport de suivi du Projet ○ Rapports d'activités du Projet 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le soutien actuel du gouvernement à accès à l'énergie dans les zones rurales est au moins maintenu.
OBJECTIF DU PROJET: Fourniture de services énergétiques modernes et à faible émission de carbone en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'infrastructures de services énergétiques installés qui fournissent des solutions énergétiques fiables, abordables et durables (modernes et traditionnelles) dans les zones rurales ○ Montant cumulé des formes d'énergie efficaces (à savoir peu émettrices de GES) qui sont utilisées dans les zones rurales à la fin du projet ○ Nombre de ménages qui utilisent des combustibles énergétiques efficaces (à faible émission de carbone) à la fin du projet ○ Nombre de ménages qui utilisent des applications énergétiques d'utilisation finale efficaces (à faible émission de carbone) à la fin du projet ○ Nombre d'infrastructures de services de productions installés en milieu rural (y compris les industries artisanales) utilisant des technologies énergétiques efficaces (à faible émission de carbone) à la fin du projet ○ Nombre d'infrastructures qui fournissent des services communautaires et fonctionnent à l'aide de systèmes et / ou d'équipement énergétiques efficaces (à faible émission de carbone) à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 0 ○ 0³ ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 0 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 5 ○ 20 ○ 500 ○ 1600 ○ 615 ○ 50 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enquête sur les technologies liées aux énergies renouvelables et les infrastructures d'applications d'utilisation finale installées ; ○ Rapports d'implémentation du projet ○ Rapport de suivi du Projet ○ Enquête sur les habitudes énergétiques des ménages et des industries ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le cadre politique / institutionnel / réglementaire du Niger est suffisamment souple pour permettre des changements qui favorisent la réalisation des objectifs du projet ○ La forte implication et l'engagement du gouvernement, des autorités régionales et locales, des communautés locales dans la réalisation des objectifs du projet ne varieront pas.

³ Un grand nombre d'infrastructures ad-hoc à faible rendement mal entretenues.

Stratégie	Indicateurs objectivement vérifiables			Moyens de vérification	Hypothèses critiques
	Indicateur	Situation de référence (début du projet)	Cible		
	<ul style="list-style-type: none"> Volume des investissements dans la fourniture de services énergétiques dans les zones rurales, en millions de dollars américains à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> 0 	<ul style="list-style-type: none"> 2,7 		
Composante I: Renforcement des capacités institutionnelles et du cadre réglementaire					
EFFET 1: Renforcement des structures et des mécanismes d'implémentation du programme national d'accès à l'énergie en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de politiques approuvées sur le soutien et la priorité accordée aux technologies et pratiques à faible émission de carbone qui ont été adoptées par le gouvernement à la fin du projet Nombre de projets d'accès intégré à l'énergie en milieu local conçus et développés sur la base des OSD mises en œuvre à la fin du projet Nombre d'OSD officiellement installés et opérationnels à la fin du projet Nombre de projets d'accès à l'énergie et de développement de l'énergie en milieu rural mis en œuvre/gérés par les OSD à la fin du projet Montant des investissements dans des projets d'accès à l'énergie et de développement de l'énergie en milieu rural mis en œuvre/gérés par les OSD à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> 0 0 0 0 0 	<ul style="list-style-type: none"> 3 2 2 2 5 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête sur les principales parties prenantes Rapports d'activités du Projet Rapport de suivi du Projet Documentation des politiques relatives à l'accès à l'énergie et aux services énergétiques en milieu rural Documentation des projets d'accès à l'énergie et de provision de services énergétiques en milieu rural mis en œuvre/gérés par les OSD 	<ul style="list-style-type: none"> L'engagement des principales parties prenantes à soutenir pleinement la réalisation des objectifs du projet ne varie pas.
Composante 2: Solutions à faible émission de carbone pour des services ruraux intégrés					
EFFET 2: Solutions à faible émission de carbone pour des services ruraux intégrés	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'OSD opérationnels engagés dans des projets de production d'énergie et d'utilisation finale efficaces de l'énergie dans les zones rurales à la fin du projet Nombre de projets de production d'énergie et d'utilisation finale efficaces de l'énergie financés par les OSD qui sont en cours d'exécution à la fin du projet Nombre de projets de production d'énergie et d'utilisation finale efficaces de l'énergie couronnés de succès (aux plans technique et financier) à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> 0 0 0 	<ul style="list-style-type: none"> 2 2 1 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête sur l'équipement de la communauté rurale ; Enquête du comité régional sur les activités des OSD ; Rapports des unités de suivi et d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> L'appropriation de la communauté locale pour un co-financement supplémentaire est assurée ; L'appropriation des utilisateurs finaux de services collectifs pour un financement est assurée ;

Stratégie	Indicateurs objectivement vérifiables			Moyens de vérification	Hypothèses critiques
	Indicateur	Situation de référence (début du projet)	Cible		
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'OSD et de communautés locales qui ont investi et mis en œuvre des projets sur les applications d'options technologiques de production d'énergie à émission de carbone réduite à la fin du projet ○ Nombre de lois et règlements sur les technologies énergétiques efficaces à émission de carbone réduite en milieu rural approuvées et en vigueur à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 0 ○ 0 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 ○ 3 		
EFFET 3: Solutions à faible émission de carbone pour des services de production (agriculture, puissance mécanique pour transformation locale)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'OSD formés qui exploitent et maintiennent des systèmes PTMF générateurs de revenus à la fin du projet ○ Nombre d'OSD opérationnels engagés dans des projets de services de productions dans les zones rurales à la fin du projet ○ Nombre de projets de services de productions financés par les OSD et couronnés de succès (aux plans technique et financier) à la fin du projet ○ Nombre de PTMF existantes et nouvelles qui sont convertis dans l'usage de carburants propres à la fin du projet ○ Volume des investissements dans la mise à disposition / fourniture de carburants propres pour une utilisation dans les plates-formes multifonctionnelles à la fin du projet, USD 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 0 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 ○ 2 ○ 2 ○ 3 ○ 10,000 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enquête sur l'équipement de la communauté rurale ; ○ Rapports d'étape du comité régional ; ○ Rapports des unités de suivi et d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'engagement des promoteurs des coopératives agricoles et des agences génératrices de revenus à soutenir la réalisation des objectifs du projet ne varie pas.
Composante 3: Solutions à faible émission de carbone pour des services de productions					
Composante 4: Solutions à faible émission de carbone pour des services énergétiques domestiques					

Stratégie	Indicateurs objectivement vérifiables			Moyens de vérification	Hypothèses critiques
	Indicateur	Situation de référence (début du projet)	Cible		
EFFET 4: Solutions à faible émission de carbone pour des usages domestiques de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de politiques et de règlements approuvés et mis en vigueur sur l'utilisation des foyers améliorés (FA) dans le cadre du soutien aux technologies à faible émission de carbone dans les zones rurales à la fin du projet ○ Nombre de fabricants locaux capables de produire les meilleurs prototypes de FA à la fin du projet ○ Nombre de distributeurs de FA produits localement à la fin du projet ○ Volume moyen annuel des ventes de FA produits localement à la fin du projet ○ Nombre de fourneaux utilisant des FA produits localement à la fin du projet ○ Réductions cumulatives des émissions de CO2 provenant de l'utilisation de FA produits localement à la fin du projet, Kt ○ Pourcentage de ménages ruraux qui peuvent se permettre d'utiliser des dispositifs et appareils ménagers efficaces sur le plan énergétique chaque année à la fin du projet ○ Nombre de zones rurales au Niger, où au moins 25% des ménages ruraux utilisent des appareils ménagers ou électroménagers EE à la fin du projet ○ Nombre de ménages ruraux qui achètent des dispositifs et appareils ménagers efficaces sur le plan énergétique auprès des banques ou des systèmes de financement à la fin du projet ○ Nombre d'institutions financières ou des banques qui assurent le financement de l'achat de dispositifs et appareils ménagers efficaces sur le plan énergétique à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 53 ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 0 ○ 0 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 1 ○ 5 ○ 20 ○ 5 000 ○ 2 000 ○ 23 ○ 50 ○ 2 ○ 5000 ○ 3 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enquêtes auprès des consommateurs ; ○ Rapports des unités de suivi et d'évaluation ○ Rapports des unités d'implémentation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les utilisations traditionnelles du bois de chauffage prévalent ; ○ Non-accessibilité des services énergétiques disponibles ; ○ Les technologies fournies ne sont pas suffisamment durables.
Composante 5 : Renforcer et profiter de la capacité locale en matière de fourniture de services énergétiques en milieu rural					
EFFET 5 : Un cadre durable est mis sur pied pour la répliation de l'approche OSD dans la	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de meilleures pratiques ayant été incorporées dans la révision de politiques et des règlements favorisant l'accès amélioré à l'énergie et l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ● 0 	<ul style="list-style-type: none"> ● 10 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disponibilité des rapports ; ○ Rapports d'avancement du projet ○ Rapports des cellules de suivi et d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les parties prenantes (public, privé, les consommateurs) adoptent le projet.

Stratégie	Indicateurs objectivement vérifiables			Moyens de vérification	Hypothèses critiques
	Indicateur	Situation de référence (début du projet)	Cible		
fourniture de services énergétiques en milieu rural dans d'autres régions du pays	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de personnel de l'administration nationale et locale qui sont impliqués dans l'évaluation technique et l'approbation des projets d'accès à l'énergie et d'accès aux services énergétiques proposés à la fin du projet ○ Nombre de membres du personnel gouvernement national et local qui mettent en œuvre ou gèrent activement des projets d'accès à l'énergie en milieu rural au Niger à la fin du projet ○ Nombre de projets d'accès à l'énergie en milieu rural et / ou projets énergétiques ruraux financés par les OSD et mis en œuvre à la fin du projet ○ Nombre d'OSD qui mettent en œuvre ou gèrent activement des projets d'accès à l'énergie et d'accès aux services énergétiques proposés à l'an 10 ○ Nombre d'OSD qui sont actifs dans l'installation, l'exploitation et la maintenance d'installations de services énergétiques dans les zones rurales à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • 0 • 0 • 0 • 0 • 0 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 • 100 • 2 • 10 ○ 2 		

ANNEXE B : LISTE DES DOCUMENTS A EXAMINER PAR LES EVALUATEURS

1. Le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (2014-2018) UNDAF
2. Le Plan stratégique du PNUD (2014-2017)
3. Document de programme pays (CPD 2014-2018)
4. Plan d'Action du Programme Pays (CPAP 2014-2018)
5. Document de Projet PRASE-FEM;
6. Rapport de lancement du projet ;
7. Plans de travail annuels et budgets du projet ;
8. Rapports périodiques du projet ;
9. Rapports Annuels d'Exécution technique et financière du Projet ;
10. Rapport des missions de suivi et d'audits ;
11. Project Implementation Reviews (PIR) ;
12. Rapport de la mission indépendante d'évaluation à mi-parcours d'août 2015 ;
13. Comptes-rendus des réunions du Comité de Pilotage ;
14. Rapport des missions de supervision PNUD ;
15. FEM Tracking Tools du projet.

ANNEXE C : QUESTIONS D'EVALUATION

Il s'agit d'une liste générique, devant être détaillé par l'ajout de questions par le bureau de pays et le Conseiller technique FEM du PNUD sur la base des spécificités du projet.

Critères des questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
Pertinence : Comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs du domaine focal du FEM et aux priorités en matière d'environnement et de développement au niveau local, régional et national ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•	•	•	•
Efficacité : Dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•	•	•	•
Effizienz : Le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•	•	•	•
Durabilité : Dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
Impact : Existe-t-il des indications à l'effet que le projet a contribué au (ou a permis le) progrès en matière de réduction de la tension sur l'environnement, ou à l'amélioration de l'état écologique ?			
•	•	•	•
•	•	•	•

ANNEXE D : ÉCHELLES DE NOTATIONS

<p>Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes</p> <p>6 Très satisfaisant (HS) : pas de lacunes 5 Satisfaisant (S) : lacunes mineures 4 Modérément satisfaisant (MS) 3 Modérément Insatisfaisant (MU) : des lacunes importantes 2 Insatisfaisant (U) : problèmes majeurs 1 Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes</p>	<p>Notations de durabilité :</p> <p>4 Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité 3 Moyennement probable (MP) : risques modérés 2 Moyennement peu probable (MU) : des risques importants 1 Improbable (U) : risques graves</p>	<p>Notations de la pertinence</p> <p>2 Pertinent (P) 1 Pas pertinent (PP)</p> <p>Notations de l'impact :</p> <p>3 Satisfaisant (S) 2 Minime (M) 1 Négligeable (N)</p>
<p>Notations supplémentaires le cas échéant : Sans objet (S.O.) Évaluation impossible (E.I.)</p>		

ANNEXE E : FORMULAIRE D'ACCEPTATION DU CODE DE CONDUITE DU CONSULTANT EN EVALUATION

Les évaluateurs :

1. Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées ;
2. Doivent divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats ;
3. Doivent protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations ; Les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. Les évaluateurs n'ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Ils doivent consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu'une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation⁴

Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies

Nom du consultant : _____

Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) : _____

⁴www.unevaluation.org/unegcodeofconduct

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m'engage à le respecter.

Signé à *lieu* le *date*

Signature : _____

ANNEXE F : GRANDES LIGNES DU RAPPORT D'EVALUATION⁵

- i. Page d'introduction :
 - Titre du projet financé par le FEM et soutenu par le PNUD
 - N° d'identification des projets du PNUD et du FEM
 - Calendrier de l'évaluation et date du rapport d'évaluation
 - Région et pays inclus dans le projet
 - Programme opérationnel/stratégique du FEM
 - Partenaire de mise en œuvre et autres partenaires de projet
 - Membres de l'équipe d'évaluation
 - Remerciements
- ii. Résumé
 - Tableau de résumé du projet
 - Description du projet (brève)
 - Tableau de notations d'évaluation
 - Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements
- iii. Acronymes et abréviations
(Voir : Manuel de rédaction du PNUD⁶)
- 1 Introduction
 - Objectif de l'évaluation
 - Champ d'application et méthodologie
 - Structure du rapport d'évaluation
- 2 Description et contexte de développement du projet
 - Démarrage et durée du projet
 - Problèmes que le projet visait à régler
 - Objectifs immédiats et de développement du projet
 - Indicateurs de base mis en place
 - Principales parties prenantes
 - Résultats escomptés
- 3 Conclusions
(Outre une appréciation descriptive, tous les critères marqués d'un (*) doivent être notés⁷)
- 3.1 Conception/Formulation du projet
 - Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs)
 - Hypothèses et risques
 - Enseignements tirés des autres projets pertinents (par exemple, dans le même domaine focal) incorporés dans la conception du projet
 - Participation prévue des parties prenantes
 - Approche de répllication
 - Avantage comparatif du PNUD
 - Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur
 - Modalités de gestion
- 3.2 Mise en œuvre du projet
 - Gestion adaptative (modifications apportées à la conception du projet et résultats du projet lors de la mise en œuvre)

⁵Le rapport ne doit pas dépasser 40 pages au total (en excluant les annexes).

⁶ Manuel de style du PNUD, Bureau des communications, Bureau des partenariats, mis à jour en novembre 2008

⁷ Utilisation d'une échelle de notations de six points : 6 Très satisfaisant, 5 : Satisfaisant, 4 : Partiellement satisfaisant, 3 : Partiellement insatisfaisant, 2 : Insatisfaisant et 1 : Très insatisfaisant. Voir la section 3.5 à la page 37 pour plus d'explications sur les notations.

- Accords de partenariat (avec les parties prenantes pertinentes impliquées dans le pays/la région)
- Commentaires provenant des activités de suivi et d'évaluation utilisés dans le cadre de la gestion adaptative
- Financement du projet
- Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (*)
- Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec PNUD et le partenaire de mise en œuvre (*) et questions opérationnelles

3.3 Résultats des projets

- Résultats globaux (réalisation des objectifs) (*)
- Pertinence(*)
- Efficacité et efficacité (*)
- Appropriation par le pays
- Intégration
- Durabilité (*)
- Impact

4 Conclusions, recommandations et enseignements

- Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet
- Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet
- Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs
- Les meilleures et les pires pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite

5 Annexes

- TR
- Itinéraire
- Liste des personnes interrogées
- Résumé des visites sur le terrain
- Liste des documents examinés
- Tableau des questions d'évaluation
- Questionnaire utilisé et résumé des résultats
- Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation

ANNEXE G : FORMULAIRE D'AUTORISATION DU RAPPORT D'EVALUATION

(à remplir par le BP et le conseiller technique du PNUD-FEM affecté dans la région et à inclure dans le document final)

Rapport d'évaluation examiné et approuvé par

Bureau de pays du PNUD

Nom : _____

Signature : _____ Date : _____

CTR du PNUD-FEM

Nom : _____

Signature : _____ Date : _____